

UVSQ

université PARIS-SA

MOBILISATION DE LA FACULTÉ CONTRE LA LOI LPPR

Mobilisation de la Faculté contre la loi LPPR

Par un vote du 13 novembre, le Conseil de la Faculté de droit et science politique manifeste son opposition aux amendements apportés in extremis au projet de loi de programmation de la recherche, qui mettent en cause le caractère national du recrutement des professeurs des universités et des maîtres de conférences.

Le recrutement national des enseignants-chercheurs demeure le gage fondamental d'un juste équilibre entre la liberté de recrutement de chaque université et l'impartialité de l'évaluation scientifique des candidats. Cet équilibre est le garant de l'unité du service public de l'enseignement supérieur français et de l'indépendance professionnelle de chaque enseignant-chercheur. Les contingences locales doivent être prises en compte, mais doivent être contenues

Vous pouvez consulter :

- La lettre aux Présidents LPPR (Texte voté par le Conseil de Faculté le vendredi 13 novembre 2020)
- Le courrier aux étudiants